



INFOS UTILES ET RÈGLEMENT







L'ÉVÈNEMENT

QU'EST CE QUE LA DAG ?

La DAG est un rendez-vous caritatif qui regroupe deux épreuves pédestres sans chronométrage ni classement : une course à pied de 12 KM et une marche de 6 KM. Ces courses se dérouleront le dimanche 8 septembre 2024 entre le Centre Sportif de La Jonelière et le Stade de La Beaujoire.

Cette matinée sportive est organisée par l'association Les Amis de Dag'.

L'association « Les Amis de Dag' » est une association loi 1901. Amis, famille et collègues de Philippe Daguillon se sont réunis après son décès pour organiser un évènement sportif, festif et convivial dont les bénéfices sont reversés à une association soutenant la recherche et la lutte contre le cancer.

Pour cette 3e Édition de La DAG nous souhaitons apporter notre soutien au CHU de Nantes via son Fonds de Dotation.

POURQUOI CE PARCOURS ?

L'association « LES AMIS DE DAG » a souhaité proposer un tracé unique à l'image de Philippe, en arpentant des lieux symboliques de sa vie et carrière professionnelle.

Une belle façon de rendre hommage à celui qui fut le kiné emblématique des Canaris pendant 33 ans :

- Départ de La Jonelière où il oeuvrait au quotidien en tant que kinésithérapeute du FC Nantes,
- Passage par le Château de La Poterie où il s'est marié,
- Traversée du Bois de La Desnerie où il courait souvent avec les joueurs,
- Longer les bords de l'Erdre qu'il foulait lorsque son planning le lui permettait,
- Arrivée au Stade de La Beaujoire et plus précisément devant le banc de touche où il a pris place les jours de match durant 33 ans.

Le côté nature a aussi du sens, Philippe ne comprenait pas ce que l'Homme faisait à sa planète. Rien n'a été laissé au hasard. La DAG est un hommage fidèle aux valeurs de Philippe qui croyait en la vie et en l'humain.





INSCRIPTIONS

À PARTIR DE QUEL ÂGE PUIS-JE PARTICIPER ?

Quelle que soit la distance, seules les personnes nées en 2008 ou avant peuvent participer à La DAG. Les mineurs de moins de 16 ans au 31 décembre 2024 ne pourront donc pas s'inscrire.

Les mineurs devront, en plus de leur certificat médical, fournir une autorisation d'inscription signée par un représentant légal. Un modèle à remplir vous sera envoyé par mail après avoir validé votre inscription.

JUSQU'À QUAND PUIS-JE M'INSCRIRE ?

Dans la limite des places disponibles, vous pourrez vous inscrire jusqu'au samedi 31 août à 20:00.

Nous invitons les participants à valider leurs inscriptions en ligne avant le 25 août. À partir du 25 août à 23:00, il ne sera plus possible d'effectuer des modifications d'identité et de documents justificatifs pour les participants inscrits. Le prénom de chaque participant étant inscrit sur le dossard cette année, nous vous invitons à tenir compte de ces éléments si vous souhaitez bénéficier d'un dossard personnalisé le 8 septembre prochain.

En 2022, près de 1500 participants avaient pris le départ des deux distances alors pensez à réserver votre dossard au plus tôt !

PUIS-JE M'INSCRIRE SUR PLACE ?

NON. Nous encourageons vivement les participants à s'inscrire en ligne pour améliorer la fluidité des sessions de retrait des dossards. Cette démarche simplifiera l'organisation et réduira le temps d'attente lors de la remise des dossards.





CERTIFICAT MÉDICAL

DOIS-JE FOURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL POUR PARTICIPER ?

OUI. Le certificat est obligatoire pour participer au 12 KM et au 6 KM. Il doit être daté de moins d'un an à la date de la course et doit établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de la course à pied en compétition ou de l'athlétisme en compétition.

COMMENT TRANSMETTRE MON CERTIFICAT MÉDICAL ?

Lors de votre inscription en ligne vous devrez transmettre la version numérique de votre certificat médical directement sur la plateforme. Pour cette édition 2024 nous confions le contrôle des certificats médicaux à Timepulse, spécialisée dans la gestion de ce type d'événements sportifs.

PUIS-JE TRANSMETTRE MON CERTIFICAT AU RETRAIT DU DOSSARD ?

OUI... MAIS pour simplifier l'organisation et assurer une meilleure fluidité lors des sessions de retrait de dossards, nous encourageons les participants à valider leur inscription en ligne autant que possible. Si vous ne pouvez pas transmettre votre certificat médical en ligne, vous pourrez le fournir lors de la remise des dossards, à condition d'apporter une pièce d'identité et un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (CACI).

Attention, la version papier de votre certificat médical sera conservée par l'organisateur. Pensez éventuellement à prévoir une copie.

Cependant, pour faciliter l'organisation et garantir votre participation à l'une des épreuves, nous recommandons vivement de soumettre une version numérique de votre certificat médical en ligne avec le 25 août 2024 à 23:00.





CERTIFICAT MÉDICAL

LE CERTIFICAT MÉDICAL EST-IL NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER AU 6 KM ?

NON, le certificat médical est souhaité, mais pas obligatoire.

L'organisation autorise également l'utilisation d'un questionnaire de santé, téléchargeable sur notre site www.ladag.fr.

Nous comprenons que fournir un certificat médical peut représenter une contrainte, surtout pour une distance courte de 6 km. Cependant, il est important de souligner que la sécurité de tous les participants reste notre priorité absolue. Le certificat médical ou le questionnaire de santé nous permettent de nous assurer que chaque participant est apte à courir ou marcher sur cette distance, réduisant ainsi les risques d'éventuels problèmes de santé pendant l'événement.

Ces documents sont essentiels pour répondre aux exigences de notre assurance en cas d'incident. Nous privilégions la présentation du certificat médical ou du questionnaire de santé pour retirer votre dossard. Si ces documents ne sont pas fournis, nous vous demanderons de signer une décharge de responsabilité sur place.

Nous vous remercions de votre compréhension et espérons vous voir nombreux à cet événement caritatif. Votre participation est essentielle pour le succès de notre cause, et nous souhaitons que tout le monde puisse profiter de cette matinée sportive dans les meilleures conditions de sécurité.

LE PPS (PARCOURS DE PRÉVENTION SANTÉ) EST-IL ACCEPTÉ ?

NON, La DAG n'étant pas un événement affilié à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), le PPS n'est pas accepté lors de l'inscription.

La distance courte de 6 KM pouvant être réalisée en marchant ou en courant, le certificat médical est également requis.

Nous invitons les participants à prendre leurs dispositions pour anticiper le rendez-vous chez le médecin et l'obtention du certificat médical (CACI).



RETRAIT DES DOSSARDS

OÙ ET QUAND PUIS-JE RETIRER MON DOSSARD POUR LA COURSE ?

Le retrait des dossards s'effectuera au Decathlon Nantes - Atlantis Saint Herblain

Vendredi 6 septembre de 15h à 19h
Samedi 7 septembre de 10h à 19h



DE QUOI AI-JE BESOIN POUR RETIRER MON DOSSARD ?

- Votre pièce d'identité ou une copie
- Votre licence FFA ou votre copie de certificat médical si votre dossier est incomplet
- Votre confirmation d'inscription reçue par mail

JE NE POURRAI PAS VENIR. QUELQU'UN PEUT-IL RÉCUPÉRER MON DOSSARD ?

Oui c'est possible.

Cette personne devra être munie de votre confirmation d'inscription, de votre pièce d'identité et de votre certificat médical si celui-ci n'a pas été envoyé par mail en amont de la course.

JE NE PEUX PAS VENIR ET PERSONNE NE PEUT Y ALLER POUR MOI. QUE PUIS-JE FAIRE ?

Merci de nous contacter sur l'adresse mail suivante : contact@ladag.fr pour que nous trouvions ensemble une solution.

PUIS-JE DONNER MON DOSSARD À UN AMI ?

C'est interdit ! En cas de problème, votre ami ne serait pas couvert par notre assurance.

PUIS-JE MARCHER OU COURIR SANS DOSSARD ?

Les accès aux parcours sont exclusivement réservés aux participants dûment inscrits et munis de leurs dossards. Les accompagnateurs ne seront pas non plus autorisés sur le parcours pendant le temps de course, en revanche ils pourront encourager les participants dans l'enceinte du Stade.



STATIONNEMENT ET ACCÈS À LA LIGNE DE DÉPART

EST-IL POSSIBLE DE STATIONNER MON VÉHICULE CÔTÉ JONELIÈRE ?

Non. Pour des raisons pratiques et logistiques le stationnement est interdit côté La Chapelle-sur-Erdre, route de la Jonelière. Nous invitons les participants et spectateurs de La DAG à stationner leurs véhicules aux parkings Ranzay et S3 du Stade de La Beaujoire réservés spécifiquement pour l'évènement. L'arrivée des épreuves étant au stade, les participants pourront rejoindre facilement leurs véhicules pour repartir.

COMMENT REJOINDRE LA LIGNE DE DÉPART ?

En empruntant le Pont de La Jonelière, 15 minutes de marche à pied vous permettront de rejoindre la ligne de Départ située devant le Centre Sportif du FC Nantes, route de La Jonelière.



DÉPART DE LA JONELIÈRE

À QUELLE HEURE LE DÉPART DE LA MARCHÉ ET DE LA COURSE ?

Il est recommandé à chaque participant de se présenter au moins 15 minutes avant le départ de son épreuve.

9:30 DÉPART 6 KM

10:10 DÉPART 12 KM sas 1

10:20 DÉPART 12 KM sas 2

COMMENT S'ORGANISE LE DÉPART ?

Les participants du 6 KM s'élanceront à 9:30 et devront avancer jusqu'à l'arche de départ située devant le Centre Sportif de La Jonelière.

Les coureurs du 12 KM sont divisés en 2 sas et devront patienter en amont de la Route de La Jonelière pour permettre le départ de la marche de 6 KM.

Pour garantir la sécurité de tous, les participants du 12 KM sont divisés en 2 sas.

Les dossards n°1 à 750 prendront le départ dans le sas 1 "Je me challenge", les dossards n°751 à 1500 "Je profite du paysage" dans le sas 2.

Suite aux départs des marcheurs à 9:30, les coureurs du 12 KM pourront alors s'avancer jusqu'à l'arche de départ pour prendre position avant le lancement de la course qui sera donné à 10:10 pour les coureurs du sas 1 et 10:20 pour le sas 2.

DES CONSIGNES SONT-ELLES PRÉVUES

Non.

Nous invitons les participants à prendre leurs dispositions car aucune consigne ni vestiaire ne sera disponible le jour de l'évènement

DES ACCROCHES POUR LES DOSSARDS SONT-ELLES FOURNIES ?

Non celles-ci ne sont pas fournies. Pensez à vos attaches de dossards le jour de la course.

DES TOILETTES SONT-ELLES PRÉVUES ?

Oui, des toilettes sont à la disposition des coureurs accessibles à la Plaine de Jeux de la Jonelière avant le Départ.



LA COURSE

UN RAVITAILLEMENT EST-IL PRÉVU ?

Oui, un ravitaillement est prévu au pied du Pont de La Jonelière : KM 2 pour les marcheurs, KM 9 pour les coureurs [voir parcours]. Un ravitaillement final est également prévu à l'arrivée au Stade de La Beaujoire.

Y AURA-T-IL UN CLASSEMENT OU CHRONOMÉTRAGE ?

Non, La DAG étant une course festive et sans pression, aucun classement, ni chrono ne sera réalisé. Nous invitons les amateurs de performance à se munir de leur propre montre connectée pour connaître leur temps.

Pour la distance longue de 12 KM le sas 1 est destiné aux coureurs souhaitant se "challenger", le sas 2 s'adresse aux participants souhaitant profiter du paysage sans objectif de chrono.

Cependant le premier homme et la première femme du sas 1 de l'épreuve de 12 KM se verront récompenser à l'arrivée.

EN CAS DE BLESSURE, QU'EST-IL PRÉVU ?

Les secouristes de l'UNASS, 2 postes de secours et 2 véhicules sanitaires légers nous accompagnent sur l'ensemble du parcours pour veiller à la santé et la sécurité de l'ensemble des participants.

EST-IL POSSIBLE DE COURIR SUR LE 6 KM ?

Oui la distance courte peut être réalisée en marchant ou en courant. Ce parcours de 6 KM est destiné aux marcheurs et aux coureurs de niveau modeste.

Y-A-T-IL UN TEMPS MAXIMUM POUR FINIR LE 12 KM ?

Tous les participants qui ne seraient pas arrivés après 1h45 d'épreuve seront mis hors course.



L'ARRIVÉE À LA BEAUJOIRE

UN RAVITAILLEMENT EST-IL PRÉVU À L'ARRIVÉE POUR LES PARTICIPANTS ?

Oui, les participants y accéderont en remontant les gradins vers la coursive de la Tribune Présidentielle.

DES TOILETTES SONT-ELLES PRÉVUES ?

Oui, des toilettes sont disponibles dans l'enceinte du stade.

COMMENT SOUTENIR SON COUREUR OU MARCHEUR ?

Les familles et amis des participants pourront accéder aux gradins de la Tribune Présidentielle du Stade de La Beaujoire pour encourager l'arrivée des marcheurs et coureurs.

COMMENT ACCÉDER AU STADE DE LA BEAUJOIRE ?

Supporters et spectateurs des participants pourront accéder au Stade de la Beaujoire par l'entrée B au niveau des grilles principales à partir de 9h00.

LES MARCHEURS PEUVENT-ILS ATTENDRE LES COUREURS AU NIVEAU DE LA PELOUSE ?

NON, nous demandons aux marcheurs et aux coureurs, à la fin de l'épreuve de franchir la ligne d'arrivée et regagner immédiatement les gradins afin de ne pas gêner l'arrivée des autres participants.

PEUT-ON ACCÉDER À LA PELOUSE DU STADE ?

NON, il est strictement interdit de pénétrer sur l'aire de jeu du Stade de la Beaujoire.

Nous invitons le public, les marcheurs et coureurs, au terme de l'épreuve à rester en tribune Présidentielle. Nous comptons sur votre respect et civisme pour le bon déroulement de l'évènement.





ORGANISATION

VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER LA DAG ET DEVENIR PARTENAIRE ?

Contactez-nous : contact@ladag.fr

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLES ?

Écrivez-nous : benevoles@ladag.fr

Suivez l'actualité de La DAG

www.ladag.fr

#ladag2024

